

La Municipalité célèbre les couples mulhousiens

La Municipalité rend hommage aux couples mulhousiens qui fêtent, en 2024, leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), de platine (70 ans), d'albâtre (75 ans) ou de chêne (80 ans).

Un dispositif sous le signe de la bienveillance

La Ville de Mulhouse célèbre les unions de longue durée. La municipalité organise à cet effet une visite dédiée à cet événement. Un élu, délégué par le Maire rendra visite aux jubilaires aux alentours de la date anniversaire de leur mariage pour remettre un cadeau au nom de la Ville.

Cette initiative témoigne du respect et de l'admiration de la Ville pour la longévité du parcours commun des couples concernés. Mulhouse souhaite valoriser et honorer l'expérience et la sagesse accumulées au fil des années par ses citoyens les plus âgés.

Condition : Le couple doit être domicilié à Mulhouse, toutefois, il n'est pas nécessaire que le mariage ait eu lieu à Mulhouse.

Procédure d'inscription

Si les couples souhaitent bénéficier de cette reconnaissance, il est nécessaire de se manifester auprès de La Clé des Aînés trois mois minimum avant la date de l'anniversaire de mariage, avec le livret de famille.

La Clé des Aînés, 41 avenue Kennedy,
lundi – mardi – jeudi – vendredi
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h
le service est fermé le mercredi

ou par mail à brigitte.aeschelmann@mulhouse-alsace.fr

Il est aussi possible de s'inscrire sur le site de la Ville en complétant le formulaire et en joignant les pièces requises : <https://www.mulhouse.fr/mon-quotidien/seniors/la-cle-des-aines-un-service-pour-les-seniors/>

Renseignements : Mme Brigitte AESCHELMANN - 03 89 33 78 48

Contact presse

Elise BOUGARD
Tél. : 03 89 32 59 92
Port. : 06 16 32 33 41
elise.bougard@mulhouse.fr

 @Mulhouse_presse

 www.mulhouse.fr/fr/espace-presse/